

# MAY- ENNE



EDITORIAL

*Longtemps, la pêche était avant tout alimentaire. L'homme prélevait alors le poisson dont il avait besoin sans se préoccuper des stocks qui se reconstituaient naturellement dans un milieu peu perturbé. Déjà au XIX<sup>e</sup> mais surtout au XX<sup>e</sup> siècle les développements de l'industrie puis de l'agriculture intensive se sont faits au détriment des cours d'eau ; ceux-ci se dégradant, la reproduction naturelle ne comblait plus les baisses des effectifs ; se sont alors créées les premières piscicultures.*

*Aujourd'hui on ne pêche plus pour se nourrir, mais pour trouver un loisir de pleine nature. Toutefois la recherche de captures faciles et abondantes a longtemps prévalu et persiste encore. Alors, pendant des années, nous avons élevé et déversé de grandes quantités de poissons croyant ainsi satisfaire notre public et cela sans en mesurer les effets. Aujourd'hui la majorité des pêcheurs a changé et ceux-ci se préoccupent de plus en plus de la qualité des milieux où ils pratiquent.*

*Face aux défis environnementaux et en accord avec les orientations de la Fédération Nationale, la **MAY-ENNE** a fait le choix d'agir à son niveau pour la reconquête du bon état des milieux aquatiques, le retour des poissons de souche et le partage de ses parcours. Les différents relevés effectués sur la Laize comme sur la Guigne ont mis en évidence la bonne qualité de ces rivières et la présence de nombreuses frayères : nous devons défendre et protéger ce patrimoine.*

*.../...*

*On peut nous reprocher de résister au conservatisme de ceux qui considèrent leurs rivières uniquement comme support de poissons d'élevage ou qui, par égoïsme, se refusent à ouvrir leur territoire, mais nous savons que de plus en plus de pêcheurs aspirent comme nous à une pêche respectueuse des milieux et ouverte à tous. Et la progression du nombre de nos adhérents témoigne de la justesse de nos choix et nous encourage à poursuivre dans cette direction.*

*Ainsi en prenant votre carte à la **MAY-ENNE**, outre la possibilité de pêcher sur l'ensemble des parcours en réciprocité dans la France entière, vous soutenez une association réellement engagée dans la protection de l'environnement et la défense d'une pêche de qualité pratiquée dans des milieux en bon état.*

*Le Président*



*Une équipe de bénévoles de La MAY-ENNE veille à l'entretien de nos parcours dans le respect de notre Plan de Gestion Piscicole.*

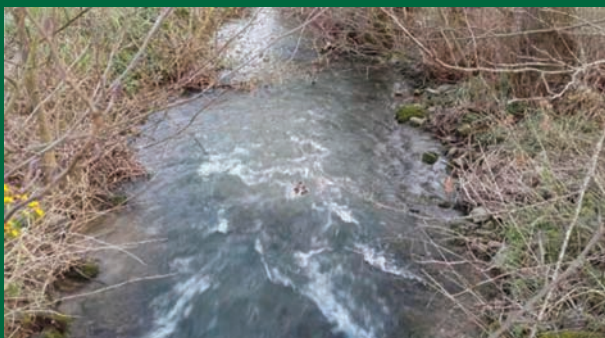
**Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), la MAY-ENNE est adhérente à l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO): elle distribue toutes les cartes Interdépartementales qui permettent à chaque pêcheur de pratiquer sur tous les territoires en réciprocité dans 90 départements en France.**



Tous les pêcheurs, du débutant au plus averti, trouveront à la **MAY-ENNE** une grande variété de parcours où chacun pourra exercer sa passion selon ses goûts.

### La **GUIGNE**

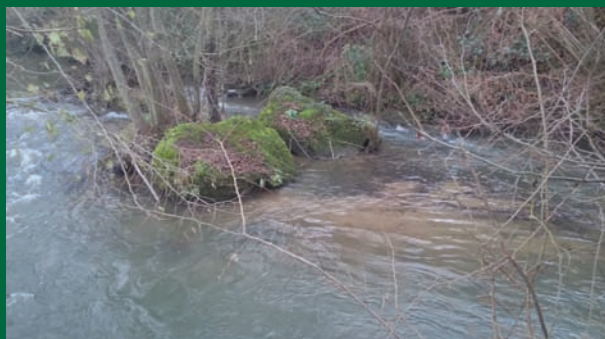
Attachée à la reconquête de ses rivières par les poissons sauvages, la **May-Enne** a renoncé aux lâchers de poissons d'élevage, perturbateurs des milieux en bon état et exerçant une prédation sur toutes les espèces aquicoles. Parcours en gestion patrimoniale, nous demandons aux pêcheurs d'avoir une pratique responsable.



### La **LAIZE «NO KILL»**

Dès cette année, plus de 2 km sur la Laize allant de La Planche à la Housse jusqu'à Jacob Mesnil seront réservés aux pêcheurs aux leurres et à la mouche. Ce nouveau parcours spécifique ne connaîtra pas lui non plus de lâchers de poissons surdensitaires

Une réglementation spécifique sera mise en place avec graciation obligatoire de tous les poissons.



Une seule condition :  
le respect de la rivière et des poissons.

### La LAIZE «Aval»

Dans sa partie la plus aval, de Laize-la-Ville jusqu'à la confluence avec l'Orne la rivière s'écoule lentement atteignant par endroits des profondeurs de 1,80 m. Ce secteur, plus dégradé, est réservé aux lâchers de poissons surdensitaires. Facile d'accès, aux rives dégagées, ce parcours est tout à fait adapté pour ceux qui recherchent une pêche plus facile.



### La LAIZE «Patrimonial»

Entre Fresney le Puceux et Laize-la-Ville, la rivière devient plus vive : les frayères sont plus nombreuses : ce secteur reçoit encore par endroits quelques individus d'élevage, mais il recèle de forts jolis poissons qui sont débusqués sitôt le calme revenu.





Pour les amoureux de la pêche au coup, la **MAY-ENNE** vous propose sur les bords de l'Orne, un parcours dégagé, régulièrement entretenu accueillant aussi bien le carviste confirmé, l'amateur des carnassiers désireux d'exploiter les postes plus encombrés, que la famille désireuse de passer une journée au bord de l'eau. Idéalement situé en bordure de la Voie Verte, tous ces postes sont facilement accessibles en voiture et les parkings restent proches des pêcheurs.



*Petit brochet deviendra grand ...  
puisque le jeune Jovan relâche toutes ses prises.*

Tous les ans, la **MAY-ENNE** lâche plusieurs dizaines de milliers de poissons «blancs» pour satisfaire les pêcheurs «au coup» mais aussi pour maintenir et développer les carnassiers en soutenant la population de «poissons-fourrage». Ces actions complètent l'aménagement des frayères permettant aux poissons de se reproduire dans de bonnes conditions ainsi que la conservation de zones encombrées leur garantissant des postes d'affût.



Brochets, perches, carpes, gardons, brèmes et bien d'autres poissons pourront également réjouir les pêcheurs. La **MAY-ENNE** est très attachée à la protection des rivières et au respect des poissons, c'est pourquoi elle recommande aux pêcheurs de prendre soin de leurs prises et de les relâcher après les photos souvenir.

# ATTENTION

En dehors des cartes réciprocitaires, seule la carte journalière de la **MAY-ENNE** donne droit de pêche sur ces parcours. Vous pourrez vous la procurer **uniquement** chez nos dépositaires:

Maison Fontaine à Evrecy

---

Terres & Eaux à Fleury/Orne

---

Bar PMU « Le Mistral » à May sur Orne

---

Presse Saint Martin à St Martin de Fontenay

---

Weldom à St Martin de Fontenay

---

Bar du Centre à Clinchamps sur Orne

---

Bar PMU "Le Newton" à Bretteville sur Laize

---

Bar Tabac "L'Ippon" à Cesny Bois-Halbout

---

*par Internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)*

---

*Tous nos parcours sont sur notre site :*

*[www.may-peche.fr](http://www.may-peche.fr)*

*Facebook : AAPPMA La May-enne*



---

Président : Mr. Christian GOMES,  
2 bis rue de la mine -14320 - May/Orne Tel : 02 31 79 39 12

